

A F F A I R E N ° 17.

OBJET : Protection Mur du Barachois - Approbation du D.C.E.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité a demandé à la D.D.E., une étude pour la protection et la consolidation du mur du Barachois (entre le terrain de tennis et la terrasse de l'ancien débarcadère). Les travaux comprennent :

- la reprise des joints de maçonnerie
- l'injection au pied de l'ouvrage existant
- la protection par tétrapodes de 8 T
- la mise en oeuvre d'enrochement de béton cyclopéen entre les tétrapodes et l'ancien ouvrage.

Les travaux estimés 3 500 000 F seront réalisés en 2 tranches.

La première tranche d'un montant de 1 000 000 F concernera la partie ouest où des dégradations importantes sont apparues.

Ces crédits prévus au B.P. 83 feront l'objet d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs

- d'approuver le projet faisant l'objet de cette 1ère tranche.
- de m'autoriser à :
 - . contracter auprès de la C.D.C. un emprunt de 1 000 000 F
 - . lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à traiter par marché négocié avec l'entreprise ayant fait la meilleure proposition.

Je mets la question aux voix.

M. FOURNEL donne des explications sur plan.

M. DUPUIS fait observer que les travaux devraient être entrepris différemment

DISCUSSIONS

M. FOURNEL - Ce projet a été examiné en Commission des Travaux Publics, il y a une quinzaine de jours.

LE MAIRE - Je suis sensible à vos remarques. Néanmoins, elles auraient dû être faites lors de la réunion de la commission.

EXPLICATIONS SUR PLAN - DISCUSSIONS

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ